

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 25 mars 2024 –

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

<b>Date de convocation :</b> 19 mars 2024	<b>Présents :</b> <b>Délégués titulaires :</b> Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., IMBERT J., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..
<b>Date d'affichage :</b> 19 mars 2024	<b>Délégué suppléant :</b> - <b>Absents ayant donné pouvoir :</b> Mme DEYMIE C. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.) et M. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme SOLIER H.).
<b>Nombre de délégués en exercice :</b> 34	<b>Absents :</b> Mmes CAMPAGNARO M.C., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., MM. NEGRE D., ALMAYRAC J-J. et ANDREOLLO B.. <b>Secrétaire de séance :</b> Mme DELPERIE Laurence.

### **DEL 2024/09 : Affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2023 du budget annexe « Cité administrative ».**

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'il y a lieu de délibérer sur l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2023 du budget annexe « Cité administrative ». Il rappelle que le compte administratif 2023, fait apparaître les montants suivants :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 61 160,59 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 93 677,11 €
Solde des restes à réaliser de la section d'investissement	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 28 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention, décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de clôture de l'exercice 2023 en excédent de fonctionnement reporté (ligne R002 du budget 2024).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA

Le Secrétaire de séance,

Laurence DELPERIE.

Envoyé en préfecture le 29/03/2024  
Reçu en préfecture le 29/03/2024  
Publié le 02/04/2024  
ID : 081-248100497-20240325-2024DEL09-DE